



SUSTAINCONNECT SUMMIT

1 et 2 octobre 2026
Chantilly, France

Charte relative au Droit de la Concurrence et à la Conformité
Connecting Industries for a Sustainable Future

1. Introduction

Le SustainConnect Summit est un congrès international indépendant de partage des connaissances et d'inspiration réunissant des dirigeants, décideurs, responsables politiques, experts et professionnels issus notamment des secteurs de la mobilité, de l'immobilier, de l'assurance, du leasing, de la gestion de flotte, de la réparation automobile, du développement durable et des secteurs connexes.

Le Sommet offre une plateforme permettant de partager des connaissances, des analyses, des innovations, des retours d'expérience et des visions d'avenir en matière de durabilité, d'économie circulaire, de digitalisation, d'innovations technologiques, de réglementation et de transitions sociétales.

Le SustainConnect Summit n'a expressément pas pour objet de faciliter une coordination commerciale entre acteurs du marché, de restreindre la concurrence ou de permettre des accords contraires aux règles applicables en matière de concurrence.

La présente Charte définit les principes applicables à tous les participants, intervenants, modérateurs, sponsors, partenaires et organisateurs.

2. Principes

Le SustainConnect Summit est organisé selon les principes suivants :

- Transparence
- Intégrité
- Indépendance
- Entrepreneurat responsable
- Concurrence loyale
- Respect des lois et réglementations
- Coopération internationale durable dans le respect des cadres légaux.

Toutes les parties prenantes sont tenues de respecter et de promouvoir activement ces principes.

3. Respect du Droit de la Concurrence

Les organisateurs du SustainConnect Summit accordent une importance majeure au respect des règles européennes et nationales de concurrence.

Tous les participants, intervenants, modérateurs, sponsors, exposants et autres parties prenantes sont tenus de respecter :

- Le droit européen de la concurrence
- Les réglementations nationales en matière de concurrence et de droit antitrust
- Les réglementations sectorielles applicables
- Les politiques internes de conformité et les codes de conduite de leur organisation.

Chaque participant demeure personnellement responsable du respect des lois et réglementations applicables.

4. Sujets Autorisés

Les sujets suivants peuvent notamment être abordés dans le cadre des objectifs du Sommet :

- Développements en matière de durabilité et d'ESG
- Économie circulaire
- Politique climatique et environnementale
- Innovation et évolutions technologiques
- Digitalisation et intelligence artificielle (IA)
- Lois et réglementations
- Gestion des risques
- Gouvernance et conformité
- Évolutions du marché fondées sur des informations publiques
- Comportement des consommateurs et tendances sociétales
- Résultats de recherche
- Bonnes pratiques
- Responsabilité de la chaîne de valeur
- Défis et opportunités futurs dans les secteurs concernés.

Les échanges doivent conserver un caractère général, informatif et non commercial.



5. Sujets Interdits

Les sujets suivants sont strictement exclus des présentations, tables rondes, activités de réseautage et de toute autre activité liée au Sommet :

- Prix actuels ou futurs
- Tarification et accords sur les prix
- Stratégies tarifaires
- Remises, suppléments ou marges
- Rentabilité d'entreprises individuelles
- Répartition ou partage des marchés
- Répartition des clients ou des territoires
- Stratégies d'appels d'offres
- Coordination des offres ou des soumissions dans le cadre d'appels d'offres
- Stratégies de négociation commerciale
- Capacités de production ou planification des capacités
- Informations commerciales non publiques
- Informations confidentielles relatives aux clients
- Projets commerciaux futurs
- Toute forme de coordination susceptible de restreindre la concurrence

Si une discussion s'oriente vers l'un de ces sujets, elle doit être immédiatement interrompue.

6. Organisation plénière du Sommet

Le SustainConnect Summit se compose exclusivement de :

- Conférences plénières
- Entretiens en séance plénière
- Tables rondes modérées
- Moments officiels de réseautage

Le programme officiel ne comprend aucun groupe de travail fermé, aucune session de négociation, aucune réunion de coordination commerciale ni aucune réunion à caractère décisionnel.

L'ensemble du contenu est présenté de manière transparente et accessible à l'ensemble des participants..

7. Rôle des Modérateurs

Les modérateurs jouent un rôle essentiel pour garantir un environnement d'échange sûr, professionnel et conforme aux règles de concurrence et de conformité.

Ils veillent à ce que les discussions :

- Demeurent pertinentes au regard du programme
- Ne présentent aucun risque en matière de droit de la concurrence
- N'impliquent aucun échange d'informations sensibles sur le plan concurrentiel
- Respectent les cadres juridiques et éthiques applicables.

Les modérateurs sont habilités à :

- Réorienter les discussions
- Demander des clarifications
- Mettre fin à certains sujets
- Suspendre ou clôturer une discussion si nécessaire.

8. Responsabilités des Participants

Chaque participant est tenu de :

- Agir de manière professionnelle
- Respecter les lois et réglementations applicables
- S'abstenir de partager des informations commercialement sensibles
- Suivre les instructions des modérateurs et des organisateurs
- Signaler immédiatement toute préoccupation liée à la conformité ou au droit de la concurrence.

Les participants doivent être conscients de leurs propres responsabilités ainsi que de celles de l'organisation qu'ils représentent.

9. Signalements, Questions et Responsable Conformité

Les participants ayant des questions concernant la présente Charte, les obligations de conformité ou le droit de la concurrence peuvent contacter les organisateurs avant ou pendant le Sommet.

Toute violation présumée de la présente Charte ou toute autre question relative à la conformité peut être signalée, en toute confidentialité, aux organisateurs.



Responsable Conformité sur Site
Angélica Gravendijk
Responsable conformité - SustainConnect Summit
E-mail : angelicagravendijk@reparerdurablement.fr

Le Responsable Conformité est à la disposition des participants, intervenants, modérateurs, sponsors et représentants des organisations participantes pendant toute la durée du Sommet afin de répondre à toute question ou préoccupation relative à la conformité, à l'intégrité ou au respect du droit de la concurrence.

10. Déclaration Finale

En s'inscrivant au SustainConnect Summit et en y participant, les participants reconnaissent avoir lu, compris et accepté les dispositions de la présente Charte relative au Droit de la Concurrence et à la Conformité.

Ils s'engagent à respecter, pendant toute la durée de l'événement, les principes énoncés dans la présente Charte ainsi que l'ensemble des lois et réglementations applicables.

SustainConnect Summit
Connecting Industries for a Sustainable Future

Le Sommet est organisé dans le respect des principes de transparence, d'intégrité, de conformité et de coopération responsable.